

Luxembourg, le 23 mai 2017

Monsieur Mars DI BARTOLOMEO
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre des Finances et à Monsieur le Ministre de l'Économie:

« Lors d'une conférence de presse, la Jeunesse démocrate et libérale (JDL) avait présenté une piste concrète pour mettre en œuvre le concept de l'économie circulaire au Luxembourg. Suivant l'exemple de la Suède qui vient de réduire de moitié le taux de la TVA sur les réparations de vélos, de vêtements ou de chaussures, la JDL propose un modèle similaire pour le Luxembourg. Selon elle, une réduction du taux de la TVA sur les réparations, combinée avec des déductions fiscales, favoriserait les réparations effectuées au Luxembourg. Une telle mesure revaloriserait non seulement le savoir-faire de nos artisans locaux, mais serait également bénéfique à l'environnement. En effet, prolonger la vie d'un produit au lieu d'en acheter un nouveau s'inscrit bel et bien dans la philosophie de l'économie circulaire telle qu'elle est proposée par Jeremy Rifkin lors de la présentation de la 3^e Révolution industrielle.

Voilà pourquoi nous aimerions poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre des Finances et à Monsieur le Ministre de l'Économie:

- *Messieurs les Ministres disposent-ils d'informations précises concernant le modèle suédois qui favorise les réparations ?*
- *Dans l'affirmative, comment Messieurs les Ministres évaluent-ils ce régime fiscal ?*
- *Messieurs les Ministres estiment-ils que ce modèle pourrait constituer l'une des mesures à mettre en œuvre dans le cadre de la « Troisième révolution industrielle » évoquée par Jeremy Rifkin ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Croyez, nous vous prions, Monsieur le Président, à l'assurance de
notre très haute considération.

Max HAHN
Député

André BAULER
Député